

## EN RÉSUMÉ

### VERS QUELS MÉTIERS ?

- Poste d'ASEM ou ATSEM
- En multi-accueils, accueil de loisirs, crèches et MAM ...

### PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Après un niveau 3 : CAP, BEPA SAP ou un BAC PRO (SAPAT, ASSP,...)
- Détails des Modalités d'accès <sup>(1)</sup>

### EXAMEN

- Diplôme d'État délivré par le ministère de l'éducation nationale de niveau 3
- 3 épreuves terminales pour les modules professionnels (orales et écrites)
- Possibilité de modularisation par blocs de compétences
- RNCP : N° 28048 - Certif info : N° 95009

### POURSUITES D'ÉTUDES

- École d'auxiliaire de puériculture
- Éducatrice de jeunes enfants

### UN TREMPLIN POUR...

- Un accès à l'emploi
- Concours de la fonction territoriale (ATSEM)

### QUELQUES CHIFFRES <sup>(1)</sup> <sup>(3)</sup>

- 100 % de réussite à l'examen session juin 2019 (soit 10 adultes sur 10)
- 100 % : taux de persévérance en formation par an <sup>(2)</sup>
- À 6 mois après sortie de formation : 90 % de taux d'emploi dont 78 % travaillent dans le secteur professionnel lié à la formation

### TARIFS <sup>(1)</sup>

- Possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails nous consulter.
- Frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter.

### ACCESSIBILITÉ HANDICAP



Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.

Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

<sup>(1)</sup> Détails et mise à jour le site Internet de la MFR

<sup>(2)</sup> Pourcentage des jeunes et/ou des adultes ayant réalisé la totalité de l'année scolaire

<sup>(3)</sup> Les chiffres concernent la dernière année scolaire



# CAP ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF PETITE ENFANCE

## SITE DE FORMATION

MFR CHANTONNAY

02 51 48 52 52

mfr.chantonnay@mfr.asso.fr

www.mfr-chantonnay.com

sur  
**10 mois**

## ORGANISATION PÉDAGOGIQUE



### DURÉE

- Rentrée en septembre
- Entrée permanente possible tout au long de l'année, nous consulter
- 28 jours en centre de formation sur 8 mois
- 64 jours en entreprise sur 8 mois



### RYTHME D'ALTERNANCE

- Tous les mercredis de septembre à mai



### STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)
- Contrat de professionnalisation
- Autres (ex : formation pour adultes...)

## LA FORMATION EN MFR

*Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat*

### OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

#### COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES :

- Accompagner le développement du jeune enfant dans ses découvertes et ses apprentissages
- Effectuer de la prévention, santé, environnement
- Exercer son activité en accueil collectif et individuel

#### ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL :

- Recueil d'informations, posture professionnelle, soins du quotidien, protocoles liés à la santé
- PSC1 Formation secouriste aux premiers secours (gestes et postures)
- Assistance pédagogique à l'enseignant, coopération avec les différents acteurs
- Organisation des actions, opérations d'entretien du logement, élaboration des repas

#### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES <sup>(1)</sup>

## LA FORMATION EN ENTREPRISE

### TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

- Écoles (privées et publiques)
- Crèches
- Multi-accueil
- Halte-garderie
- Maison d'Assistantes Maternelles

### ACTIVITÉS RÉALISABLES PAR L'ADULTE EN ENTREPRISE

- Conduite d'activités d'animation et d'éveil
- Conduite des activités de soin du quotidien répondant aux besoins physiologiques de l'enfant
- Conduite des activités liées à la collaboration avec les parents et les autres professionnels

**Ouverture de la formation sous contrat d'apprentissage à la rentrée 2021 (400 h de formation) nous consulter.**